



COMMUNE DE CHEYRES-CHÂBLES

1468 Cheyres

PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL

DATE : 16 JANVIER 2017 à Châbles

CONSEIL GENERAL

Présidence : Bersier Louis, Doyen

Présences: Bise Sébastien, Chanez Magali, Chanez Patrick, Grandgirard Janine, Märki Daniel, Méan Thierry, Michel Céline, Morax Pierre, Pillonel Bernard, Pillonel Jeanne-Antide, Pillonel Patrick, Pillonel Philippe, Pillonel Romaine, Pillonel Yves, Pochon Bernard, Poretti Sébastien, Rapo Philippe, Sauteur Ludovic, Balestra Raphaël, Chanez Daniel, Chanez Yves, Gander Angélique, Heberling Sven, Maendly Jean-Luc, Marti Laure, Prébandier Krisztina, Rey Stéphane et Wyss Gérard

Excusé : Monney Florian

La secrétaire du Conseil général : Danielle Bise

CONSEIL COMMUNAL

Présences : Dietlin Pierre-Yves, Arnold Pascale, Monney Fabien, Pythoud Nicolas, Ruffieux Jérôme et Schmid Sébastien

Excusée : Rosset Blanc Dominique

Le Doyen salue Mme la Conseillère Nationale, M. le Préfet de la Broye, M. le syndic, Mmes et MM les Conseillers communaux, Mmes et MM les Conseillers généraux, la secrétaire Danielle Bise, Mmes et M. les représentants de la Presse, le public et leur souhaite la bienvenue dans cette magnifique salle de Châbles, à cette séance de constitution du Conseil général de la nouvelle commune de Cheyres-Châbles.

Pour information, Mme la Conseillère Nationale et M. le Préfet de la Broye sont ici à titre privé, en tant qu'auditeurs.

Afin de faire plus ample connaissance, le Doyen dénomme chaque Conseiller communal et général et les convie à se lever à l'appel de leur nom. Soit 29 personnes présentes.

Avant d'entamer la partie officielle, le Doyen désire faire en quelques lignes, l'historique des deux villages, mille ans d'histoire en deux mots ...

Au XI^e siècle, deux familles puissantes se partageaient les rives du lac de Neuchâtel, celles d'Estavayer et de Grandson.

Le château de Font, détruit en 1475, fut le premier château des seigneurs d'Estavayer.

A cette époque, Châbles fait partie de la seigneurie de Font.

La petite seigneurie, comprenant Cheyres, Bollion et Seiry, issue d'un démembrement de celle de Font-La Molière, est mentionnée en 1441.

Cheyres fait partie alors de la seigneurie de la Molière puis à partir de 1536 au baillage d'Estavayer-le-Lac.

Jusqu'en 1798, Châbles appartient au baillage de Font et de Vuissens.

En 1801, on assiste à la dissolution de la grande commune de Font, Châbles et Châtillon.

Contrairement au château de Font dont les derniers vestiges s'écroulèrent en 1888, au passage d'un train à vapeur, le château de Cheyres en très mauvais état fut reconstruit en 1774, et est à ce jour en main privée.

Sur le territoire de Châbles, on dénombrait au 19^{ème} siècle pas moins de 6 carrières, alors qu'à Cheyres, chaque vigneron avait son propre pressoir.

Et c'est finalement l'association des vignerons broyards fondée en 1953 qui fut le premier élément déclencheur de réunion de nos deux villages, puisqu'aujourd'hui on ne compte pas moins de 17 sociétés culturelles ou sportives qui toutes regroupent des habitants de Cheyres et de Châbles.

Le Doyen ouvre officiellement la séance de constitution.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge Louis Bersier
2. Désignation par M. le Doyen de 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire
3. Election du/de la Président/e du Conseil général pour 2017
4. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général pour 2017
5. Election de 3 scrutateurs pour la période administrative
6. Election de 3 scrutateurs suppléants pour la période administrative
7. Election des membres du Conseil général à la commission financière pour la période administrative (7 membres du Conseil général)
8. Election de 5 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative
9. Election de 7 membres dont 1 membre du Conseil communal à la commission de naturalisations pour la période administrative
10. Election de 6 membres du Conseil général, d'un membre du Conseil communal et le boursier pour la commission temporaire de structures et rémunérations
11. Divers

Il désigne 4 scrutateurs dont 3 ont déjà rejoint la table des scrutateurs. Il s'agit des chefs de groupes : MM Chanez Patrick, Poretti Sébastien et Maendly Jean-Luc. Le Doyen demande à Mme Pillonel Romaine, 4^{ème} scrutatrice nommée, de les rejoindre.

Le Doyen prévient que les élections se dérouleront ce soir de manière tacite, à l'exception d'une. En effet, chaque groupe s'est entendu pour établir une répartition équitable entre les villages, conformément à la convention de fusion.

Quelqu'un désire-t-il s'exprimer sur l'ordre du jour ?

Ceci n'étant pas le cas, le Doyen demande aux membres du Conseil général d'approuver l'ordre du jour.

Vote :

Présences : 29

Majorité : 15

Quorum atteint

Approbation : 29

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Le tractanda est donc approuvé par 29 voix.

3. Election du/de la Président/e du Conseil général pour 2017

Un candidat annoncé : **Bernard Pochon**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

M. Bernard Pochon est dès lors élu tacitement. Le Doyen demande de l'applaudir et passe la parole à M. Sébastien Poretti.

M. Sébastien Poretti informe que le groupe « Engagement » a donc le plaisir d'avoir proposé M. Bernard Pochon en tant que Président du Conseil général, tâche qu'il a très aimablement acceptée. Le groupe le remercie car cette fonction à la Présidence sera très chargée et chacun devra trouver ses marques. M Bernard Pochon s'est engagé dans d'autres domaines dans sa vie privée et l'année 2017 s'annonçait déjà très chargée pour lui. Professionnellement, il est à son compte depuis 1998 en tant que physiothérapeute à Estavayer-le-Lac, après avoir terminé sa formation et travaillé durant 4 ans dans les ambulances et 7 ans en hôpital. Dans le cadre de son activité professionnelle, il a fait partie pendant 5 ans du comité PhysioFribourg dont 2 ans en tant que président et il est actuellement un des trois délégués de PhysioFribourg auprès de PhysioSuisse. M. Bernard Pochon est également très investi dans la vie associative et son grand challenge actuel est l'organisation des 50 ans de l'Union sportive Cheyres-Châbles-Font. Il a eu bien d'autres activités : football, président de la Jeunesse de Cheyres-Châbles, judo, membre des équipes sanitaires du Motocross de Combremont et le Supercross de Genève, membre du comité de Cheyres-Châbles Tourisme, actuellement accompagnateur au camp de ski et animateur lors de la fête des vendanges. Il est aussi un grand amateur de musique avec le Chœur de mon Cœur dont il fut le président et la Pastourelle. Les personnes qui participent à la fête des vendanges connaissent certainement le Vinyl Bar de la Pastourelle et ont passé des soirées mémorables avec Bernard aux platines. Au niveau politique, Bernard Pochon était au Conseil général depuis le début et tel André Manoukian de la Nouvelle Star, il a siégé durant toute la législature au sein du bureau du CG. Cette expérience est donc indéniable et est la bienvenue pour cette présidence tout comme le fait d'ailleurs qu'il ait vécu dans les deux villages. Bernard Pochon a eu 51 ans le 13 janvier dernier et a passé son enfance à Cheyres. Après avoir roulé sa bosse à Ecublens, Villars-sur-Glâne, Neyruz, Estavayer, il a vécu à Châbles avant un retour en 2004 à Cheyres. Il s'est engagé en faveur de la fusion. M. Sébastien Poretti espère qu'en 2017, Bernard pourra encore passer du temps avec sa famille ; son épouse Sylviane avec laquelle il est marié depuis 21 ans et ses 3 filles Mélissande, Solène et Justine. Le groupe lui souhaite tout le meilleur pour cette présidence et le remercie encore une fois d'avoir accepté de relever ce nouveau défi.

4. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général pour 2017

Un candidat annoncé : **Florian Monney**, absent ce soir.

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

M. Florian Monney est dès lors élu tacitement.

5. Election de 3 scrutateurs pour la période administrative

Trois candidats annoncés :

- **Chanez Yves**
- **Pillonel Philippe**
- **Poretti Sébastien**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

Les trois personnes sont élues tacitement.

6. Election de 3 scrutateurs suppléants pour la période administrative

Trois candidats annoncés :

- **Balestra Raphaël**
- **Michel Céline**
- **Pillonel Jeanne-Antide**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

Les trois candidats/es sont élus/es tacitement.

7. Election des membres du Conseil général à la commission financière pour la période administrative (7 membres du Conseil général)

7 candidatures :

- **Chanez Daniel**
- **Chanez Patrick**
- **Heberling Sven**
- **Pillonel Bernard**
- **Pillonel Patrick**
- **Rey Stéphane**
- **Sauteur Ludovic**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

Election tacite. Le Doyen prie d'applaudir les 7 nouveaux élus.

8. Election de 5 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative

6 candidatures :

- **Bersier Louis**
- **Maendly Jean-Luc**
- **Märki Daniel**
- **Morax Pierre**
- **Prébandier Krisztina**
- **Rapo Philippe**

Le Doyen annonce que si l'on s'en tient à la convention de fusion, une répartition équitable des sièges des représentants des deux anciennes communes doit être garantie. Dès lors, les deux membres de Châbles, Maendly Jean-Luc et Prébandier Krisztina, sont nommés tacitement. Une élection s'en suit avec les membres candidats de Cheyres.

Elections :

-Bulletins délivrés : 29

- Bulletins rentrés : 29

Ont obtenu des voix :

- | | |
|------------------------|-----------|
| • Bersier Louis | 27 |
| • Märki Daniel | 21 |
| • Morax Pierre | 17 |
| • Rapo Philippe | 17 |

Chacun a obtenu la majorité mais compte tenu d'une égalité, le Doyen procède à un tirage au sort :

- **Rapo Philippe est élu.**

Le Doyen souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie qui sont :

- **Bersier Louis**
- **Maendly Jean-Luc**
- **Märki Daniel**
- **Prébandier Krisztina**
- **Rapo Philippe**

9. Election de 7 membres dont 1 membre du Conseil communal à la commission de naturalisations pour la période administrative

6 candidats annoncés :

- **Bise Sébastien**
- **Chanez Magali**
- **Gander Angélique**
- **Méan Thierry**
- **Rapo Philippe**
- **Wyss Gérard**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

Election tacite. Le Doyen prie d'applaudir les 6 nouveaux élus.

10. Election de 6 membres du Conseil général, d'un membre du Conseil communal et le boursier pour la commission temporaire de structures et rémunérations

6 candidats annoncés :

- **Balestra Raphaël**
- **Grandgirard Janine**
- **Marti Laure**
- **Méan Thierry**
- **Pillonel Philippe**
- **Pochon Bernard**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : - *NON*

Election tacite. Le Doyen prie d'applaudir les 6 nouveaux élus.

11. Divers

Le Doyen passe la parole aux Conseillers communaux afin qu'ils présentent leurs différents dicastères.

M. Pierre-Yves Dietlin s'adresse à l'assemblée et prie d'excuser une collègue Conseillère, Mme Dominique Rosset Blanc, en raison d'un engagement musical prévu de très longue date. Quelques mots de la part du Conseil communal. Tout d'abord, félicitations à tous et toutes, élus et réélus. L'engagement en faveur de la nouvelle commune Cheyres-Châbles est remarquable d'autant plus que personne ne doute dans la salle du gros travail attendu durant les 4 prochaines années. Félicitations et remerciements pour celles et ceux qui viennent d'être élus dans les différentes commissions. Il ne faut pas craindre une charge de travail

supplémentaire qui va venir rapidement. Un grand bravo aux membres du nouveau bureau du Conseil général, tout particulièrement au nouveau Président du CG, M. Bernard Pochon. Cinq personnes d'ores et déjà admirables qui seront sur la brèche une année et 4 mois. De gros défis sont attendus ; certains, déjà demain ou presque. CHF 5 millions d'investissements déjà votés qui vont être vraisemblablement tous réalisés cette année. Sans compter les futurs investissements qui seront à prioriser en veillant avec la plus grande attention à ne pas prêter l'un ou l'autre village. Même si la fusion est facilitée ici par le fait que beaucoup d'activités se faisaient en commun, elle va demander de nombreuses petites adaptations et chacun sait que ce sont les détails qui sont le plus difficile à régler. Le Conseil communal a besoin d'être compris et soutenu par le Conseil général. Même si la loi détermine clairement les compétences respectives, il faut former avant tout une équipe solidaire chargée de gérer au mieux les intérêts de tous les habitants. Il faudra travailler la main dans la main avec un grand respect mutuel. Le Conseil communal a conscience de son besoin de mieux communiquer ses activités, vis-à-vis de la population d'une part, un dicastère communication a été d'ailleurs créé à cet effet qui sera géré par Mme Dominique Rosset Blanc qui s'occupera concrètement du contenu du Cheyres-Châbles Info et du site internet. L'idée étant de communiquer régulièrement les décisions hebdomadaires dignes d'intérêts collectifs. Le Conseil communal veut également intensifier les relations avec le Conseil général. M. Pierre-Yves Dietlin compte ainsi communiquer régulièrement avec le Président et s'assurer que les membres puissent tous et toutes disposer d'informations régulières sur l'avancement des dossiers. Il demande d'ailleurs d'organiser rapidement une réunion avec le bureau du Conseil général pour s'accorder sur un mode concret de communication. Il souhaite à toutes et tous beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur mandat et à l'instar de ses collègues, se réjouit beaucoup de travailler avec chacun. Il termine avec une note plus triste. Mme Anita Moullet, secrétaire communale, est malheureusement atteinte dans sa santé et sera absente six mois au minimum. Le Conseil communal a donc décidé ce soir de mettre au concours un poste de secrétaire à mi-temps pour une entrée en fonction la plus rapide possible.

Mme Pascale Arnold indique que, venant de Châbles, c'est une nouvelle pour elle de travailler avec un Conseil général et profite de féliciter les membres élus et se réjouit de collaborer avec toutes et tous. Les dicastères dont elle s'occupe sont : la santé, les affaires sociales et la déchetterie.

M. Jérôme Ruffieux se réjouit également de collaborer avec le nouveau Conseil général qui est aussi une nouveauté pour lui. Ses dicastères sont l'aménagement du territoire, la police des constructions qui englobe l'économie énergétique et la partie finances, impôts, péréquation financière, finance et gérance de la fortune.

M. Fabien Monney qui se réjouit aussi de travailler avec tous et toutes a quant à lui à sa charge les cimetières, la correction des eaux et endiguements, la protection de la nature, la protection de la population, l'agriculture, les vignes, les forêts, la justice, la protection civile, le militaire et la protection juridique. Une large palette pour laquelle il se réjouit d'œuvrer dans les différents domaines. Il a déjà commencé par établir une stratégie des dicastères avec toute une série de mesures qu'il souhaite proposer à ses collègues pour avancer dans la nouvelle commune. Son remplaçant sera M. Nicolas Pythoud.

M. Sébastien Schmid qui a préparé une présentation de ses dicastères indique que son remplaçant sera M. Fabien Monney. M. Schmid s'occupera donc du tourisme, lié à l'économie, les parcs et les chemins pédestres. Deuxième dicastère, lié au culte, culture et loisirs, colonies de vacances, maisons de jeux, ludothèque, animation du 3^{ème} âge et le jumelage. Troisième dicastère : transports et communication, port communal de Cheyres-Châbles, le port des Pointus, le port du Safari ; 3 ports avec des centaines de locataires à gérer. Le dernier gros dicastère est le compte « 9 finances et impôts », 941 Immeubles du patrimoine financier. Au

total 18 bâtiments publics entre les deux villages dont certains d'entre eux seront de gros projets à réaliser. M. Sébastien Schmid passe en revue les différents bâtiments publics :

Pour Châbles :

- 1) Ecole et grande salle
- 2) Immeuble locatif en face de la grande salle avec 3 appartements, local des pompiers et les abris
- 3) Ferme Märki avec un projet de rénovation du bâtiment
- 4) Bâtiment du stand de tir avec une salle en dessous qui vient d'être rénovée et inaugurée

Pour Cheyres :

- 1) Grande salle, bureau communal et salle de l'Etourneau
- 2) Ecoles : bâtiment principal et pavillon
- 3) Immeuble Moullet qui comporte une partie de l'accueil extra-scolaire
- 4) Deuxième bâtiment Moullet avec l'autre partie de l'AES et 2 appartements
- 5) Ancienne laiterie
- 6) Arcades au centre du village
- 7) Voirie et local pompiers
- 8) Capitainerie
- 9) La Sarcelle
- 10) Bâtiment du tennis avec un projet de rénovation
- 11) Bâtiment actuel du foot dont la démolition est prévue
- 12) La Sapinette qui se trouve à l'extrémité du territoire
- 13) Ancien stand de tir

Des projets ont d'ores et déjà été validés : le futur centre sportif de Crevel dont le dossier de mise à l'enquête est au canton.

Des projets sont également en discussion : la rénovation de la ferme Märki à Châbles, une caserne de pompiers et la rénovation de l'ancien stand de tir de Cheyres dans une seconde partie de législature peut-être.

M. Sébastien Schmid termine en souhaitant enfin rajouter qu'il est membre de la commission d'aménagement du territoire.

M. Nicolas Pythoud pour sa part est responsable des dicastères suivants : routes et éclairage public, responsable de la voirie et des employés communaux de la voirie. Soutien aux sociétés sportives et culturelles. Pour ce qui est des routes, trois gros projets sont en cours et vont démarrer prochainement. Il s'agit du giratoire de Vaularbel, réfection de la route de Vaularbel avec la mise en séparatif et la réfection du chemin des Grèves dont la mise à l'enquête est terminée et va être transmise à Fribourg. A noter un chemin à Châbles, la route de la Condémine, dossier qui va être terminé par M. Jérôme Ruffieux.

Le Doyen remercie le Conseil communal pour ces informations. Il donne maintenant la parole aux membres du Conseil général.

M. Bernard Pochon donne des informations sur le camp de ski des écoles auquel il a participé. Le camp s'est très bien déroulé ; les enfants ont pu skier sur toute sorte de neige et par tous les temps. Ils ont tous bien progressé et même les débutants sont descendus une piste rouge. M. Bernard Pochon adresse un remerciement au corps enseignant ainsi qu'aux accompagnants bénévoles qui ont participé au bon déroulement du camp qui restera une cuvée de qualité. Il tient à féliciter M. le Doyen, Louis Bersier, pour avoir mené cette assemblée historique et à M. Sébastien Poretti, le dernier Président du Conseil général de Cheyres et

propose de les applaudir. Il remercie chacun pour leur confiance et est très heureux, étant aussi un ancien habitant de Châbles, d'accéder à la Présidence du Conseil général. Il est convaincu que la collaboration à l'intérieur et entre les Conseils sera fructueuse et que toutes et tous les Conseillers se mettront au service de la nouvelle commune afin qu'elle soit le plus rapidement possible sur les rails de l'avenir. Un merci s'adresse aussi aux anciens Conseillers communaux des deux communes pour tout le travail effectué pour que cette fusion puisse débuter au 1^{er} janvier 2017. Il donne rendez-vous pour la première séance qui sera la séance de budget.

Le Doyen remercie M. Pochon et demande si quelqu'un désire poser une question ou soumettre une proposition.

M. Philippe Rapo est très heureux d'avoir été élu sur un coup de chance au sein de la commission d'aménagement du territoire. Il souhaite s'exprimer sur un dossier suite à l'interpellation d'un citoyen de Châbles ainsi que quelques Conseillers généraux de Cheyres le jour de l'élection du Préfet. En effet, ils n'étaient pas du tout contents de la réponse négative du responsable de l'aménagement du territoire de l'époque car il avait donné une réponse négative à un directeur d'une grosse société vaudoise spécialisée dans la démolition et les décharges. Un non à la signature d'un contrat qui permettait l'exploitation d'une décharge d'un million de m³ pour 1 million de francs. Ce terrain est situé aux Granges de Cheyres et appartient entre autre à M. Pierre Morax. Le Conseil communal en question aurait dit que la commission d'aménagement n'avait pas donné un préavis favorable. Entre temps, M. Philippe Rapo a appris que ladite commission avait donné son aval et avait demandé que la décision ait lieu en 2017 avec le nouveau Conseil communal. Etant donné son expérience dans le domaine des décharges ainsi que les applications financières pour ce genre de projet, M. Rapo est ravi que ce projet ne se soit pas fait dans la précipitation. De ce fait, il aurait quelques questions à poser à l'Exécutif qui aura tout le loisir de réponse soit de suite ou ultérieurement après réflexion.

- 1) Où en êtes-vous avec ce projet et quand avez-vous l'intention de le signer ?
- 2) La nouvelle commune a-t-elle un besoin de telles entrées financières au point d'enlaidir toute une région pendant une quinzaine d'année ? M. Rapo ne connaît pas les impacts, mais les citoyens de Châbles risqueront de subir le passage de plusieurs camions par jour, ou les habitants de La Vounaise. Tout cela pour CHF 1 mio qui correspond à CHF 65'000.- de rentrées par année.
- 3) Pourquoi le Conseil général n'a-t-il pas été mis au courant de ces transactions alors que ce dernier est justement en place pour aider l'Exécutif à gérer de la meilleure façon possible les affaires de la commune ?
- 4) Pourquoi la commission financière n'a-t-elle pas été consultée alors qu'il y a tellement d'enjeux financiers ?
- 5) Qu'y avait-il de si urgent alors qu'il faudra plusieurs années avant d'obtenir les autorisations nécessaires d'exploitation et d'autant plus si l'on connaît le nombre de sociétés régionales et cantonales qui recherchent ce genre de projet ?
- 6) Pourquoi ne pas s'être approché de Mauron SA, le Directeur faisant partie du Conseil général et qui emploie bon nombre de nos concitoyens ? En effet, il aurait pu, grâce à ce projet et l'appui de spécialistes, trouver une activité très lucrative pour la région.
- 7) Pourquoi ce projet est-il sous le sceau du secret de fonction ?
- 8) Le Conseil communal connaît-il le chiffre d'affaire et la marge brute qui va se réaliser avec un tel projet ?

Le Conseil communal prend note et donnera réponse la prochaine fois.

M. Patrick Chanez a une question qui s'adresse à M. Ruffieux :

- 1) Quand seront prévus les budgets de la nouvelle commune ? Il demande si possible, lors de la présentation des budgets, d'avoir en vis-à-vis les budgets des anciennes

communes des années précédentes, histoire d'avoir un référentiel même s'il n'est pas exact mais pour se faire une idée.

M. Pierre-Yves Dietlin répond que pour le référentiel, la réponse pourra être donnée. Les consolidations entre les comptes de Cheyres et de Châbles pour les exercices 2015, pour le budget 2016 ont été faites. Le taux d'impôt a été remis au goût du jour et les taxes pour l'eau, la TVA ont déjà été travaillées pour pouvoir avoir une comparaison. Au niveau des investissements, certains priorités nécessitent encore un certain nombre de discussions. Les budgets de fonctionnement sont déjà plus quantifiables.

M. Jérôme Ruffieux informe que la nouvelle commune attend l'installation du nouveau Software qui devrait avoir lieu la semaine prochaine et qui permettra d'établir les budgets qui seront remis à chaque Conseiller communal. Ensuite contact sera pris avec le CG.

M. Daniel Chanez, ancien Conseiller communal de Châbles, annonce qu'il était responsable du dicastère des bâtiments lors de la dernière législature et prévient que le dossier de la ferme Märki, déjà bien avancé, tient à cœur des citoyens de Châbles quant à sa réalisation. Il se met dès lors à disposition du nouveau Conseil communal pour toute question ou complément d'information au sujet de ce dossier.

M. Sébastien Schmid le remercie pour tout le travail de transmission des dossiers concernant les bâtiments. La Ferme Märki est un gros dossier, assez complexe. Il propose de réunir le nouveau Conseil avec les anciens membres de Châbles qui ont participé au projet afin d'avoir toutes les informations utiles pour permettre l'avancement de ce dossier.

La parole n'est plus demandée. Le Doyen tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré en faveur de la fusion sans quoi la nouvelle législature ne serait pas là ce soir et se dit fier de porter les couleurs des nouvelles armoiries. Natif de Châbles, il termine sur une note sympathique en montrant un cliché de la "gouille des Nex" qui a été assainie lors du remaniement parcellaire (1965).

Le Doyen remercie les membres du Conseil communal et du Conseil général, remercie le public qui a répondu présent ce soir ainsi que la presse et invite toutes les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié. Il clôt la séance à 21 h 00.

Pour le bureau du Conseil général
Le Doyen : La secrétaire :
Louis Bersier Danielle Bise

Cheyres, le 24 janvier 2017